

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Avril 1878.

Après-demain, lundi de Pâques, nos ateliers étant fermés, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas.

Chronique générale.

Les républicains continuent avec ardeur leur campagne contre l'armée. Le ministre de la guerre et le chef d'état-major général sont en butte à d'incessantes attaques...

Le ministre de la guerre, dit le Nouvelliste de Rouen, sera un civil, député ou sénateur républicain; on lui adjointra comme sous-secrétaire d'Etat l'ambitieux général Billot.

1° La suppression des grands commandements;
2° L'abolition du volontariat d'un an et la substitution du service obligatoire de trois ans à cinq ans.

3° La réorganisation de la gendarmerie, placée désormais en dehors des attributions du ministre de la guerre et ne relevant plus que du ministre de l'intérieur ou plutôt des municipalités;

4° Enfin la réforme des lois militaires, notamment en ce qui concerne l'obéissance passive.

Affaiblir la gendarmerie, la soumettre aux volontés des maires républicains, en faire l'instrument des passions locales, est-ce prudent? Non, à aucune époque, et encore moins en un temps de convulsions politiques.

Saper la discipline, introduire dans l'armée, comme un principe reconnu, la discussion des ordres donnés, n'est-ce pas le comble de la folie?

Si encore les républicains se bornaient à favoriser les troubles intérieurs! Mais, dans leur aveuglement, ils rêvent de modifier nos lois militaires, de bouleverser l'organisation de l'armée par la suppression des grands commandements, par la réduction du service, et en quel moment? A la veille d'un conflit européen. Dans un an peut-être l'Europe sera en feu; la lutte entre l'Angleterre et la Russie, qui semble de plus en plus probable, forcera peut-être les neutres à prendre parti soit pour l'une, soit pour l'autre puissance.

Nous apprenons que, dans quelques jours, les bureaux des groupes de la majorité se réuniront, probablement le 28 avril, pour examiner la question du rachat des

chemins de fer. En séance publique, on s'attend à des incidents qui pourraient bien faire échouer le projet Freycinet et amener la retraite du ministre.

Le conseil des ministres d'aujourd'hui samedi aura, dit-on, une importance exceptionnelle. M. de Marcère y assistera, et M. Grévy aurait été rappelé tout exprès à Paris au sujet de cette réunion du conseil.

Plusieurs conseils généraux dans lesquels domine encore l'élément conservateur, dans le sens honnête du mot, ont fait ajourner, par raison d'économie, et sans prendre aucun engagement pour l'avenir, les subventions demandées pour envoyer des délégations ouvrières à l'Exposition.

A la rentrée des vacances parlementaires, plusieurs députés déposeront sur le bureau de la Chambre une proposition, tendant à enlever au conseil d'Etat la vérification des pouvoirs des conseillers généraux pour la donner aux assemblées départementales elles-mêmes.

Il paraît que le gouvernement ne s'opposerait pas à cette modification de la législation actuelle, qui, on se le rappelle, fut inaugurée en 1875, sous le ministère Buffet.

Plusieurs députés, de retour à Paris depuis la clôture des conseils généraux, disent à qui veut l'entendre qu'il faut absolument que le ministère de la guerre « saute » (sic), mais que, s'il ne donne pas sa démission, la Chambre saura bien l'exiger.

On lit dans le Journal du Loiret: « S'il faut en croire le langage des chefs de la gauche et surtout celui des commis-

saies-enquêteurs, la majorité serait tout à fait décidée à mettre en accusation les ministres du 16 Mai. »

On prétend, parmi certains députés qui n'ont pas quitté Paris, que les chefs de gauche se sont concertés pour amener forcément la révision de la Constitution aussitôt après le renouvellement d'une partie du Sénat. Déjà, dans les conseils généraux, il en a été fortement question; mais on paraît craindre que le Maréchal n'use de ses prérogatives pour refuser sa sanction à la demande qui lui sera faite à ce sujet.

La République française garde le plus profond silence sur les expériences diplomatiques que l'on attribue à son patron. Il paraît certain pourtant que M. Gambetta voyage à l'étranger, plusieurs feuilles républicaines confirment les bruits qui ont couru à ce sujet.

Les journaux de la droite ont beaucoup parlé dans ces derniers jours d'un voyage que M. Gambetta aurait fait à Berlin; nous croyons savoir que M. Gambetta, après s'être rendu de Nice en Italie, s'est dirigé sur le Tyrol et est arrivé à Vienne.

Que M. Gambetta n'ait pas visité Berlin, peu nous importe; M. de Saint-Vallier doit suffire en effet à y représenter les visées de la diplomatie républicaine. Mais Rome et Vienne sont deux capitales qui offrent au génie de M. Gambetta un théâtre assez vaste pour qu'il puisse y compromettre les intérêts de la France. Nous avons le droit de réclamer des explications, car les pratiques de ce personnage tendent à engager le gouvernement dans une voie périlleuse. Au bout de ses négociations, nous apercevons une mystification et la guerre.

La République, qu'il personnifie, nous ramène au beau temps des Benedetti et des Ollivier. Il faut que la lumière se fasse, et

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES RENCONTRES DE FRIEDLIN.

(Suite.)

Le jeune chef n'hésita pas, et bien que ce fût une œuvre sans gloire pour un guerrier, il saisit la pioche accrochée près du limon, dégagait les roues, combla à demi les ornières, indiqua au paysan comment il devait diriger l'attelage, puis, poussant lui-même à l'arrière d'un même effort, il remit le chariot en mouvement jusqu'au principal embranchement où la route devenait plus facile.

Arrivé là, il remonta à cheval après avoir donné quelques bons avis au paysan. Mais celui-ci l'arrêta par son genou qu'il baisa selon l'habitude du temps et du pays en l'accablant de bénédictions.

— Que tout prospère chez le noble seigneur! s'écria-t-il; puissent ses bœufs avoir de l'herbe jusqu'au poitrail et ses épis être longs d'un empan! mais qu'il faille battre sa moisson ou faucher ses prés, il n'oubliera pas que les bras de Stomar et des siens sont pour toujours à son service.

Friedlin ne prit pas plus garde aux paroles du paysan qu'à celles du chasseur et du solitaire.

Cependant toutes ces rencontres l'avaient retardé; le soleil commençait déjà à descendre sous l'horizon.

La route qui serpentait à travers les fourrés devenait plus sombre.

On approchait des montagnes dont les gorges étroites se dessinaient dans les brumes du soir.

Le Saxon pressa le pas de sa monture qui ne tarda pas à entrer dans les arides pentes.

Toute trace humaine avait disparu.

Aussi loin que le regard pouvait s'étendre, on n'apercevait ni la fumée d'une cabane, ni les sillons d'un champ cultivé.

Quelques bélements s'élevaient seuls des étroites ravines où poussait une herbe moins rare, et en approchant, Friedlin aperçut des brebis dispersées dans les halliers.

Tout à coup leurs bélements devinrent plus forts et plus précipités; il les vit se réunir vers le centre du ravin, puis prendre leur course de son côté avec tous les signes de la terreur.

— Que se passe-t-il donc pour que ce bétail prenne ainsi l'épouvante? demanda-t-il, en se retournant tout surpris.

— Mon fils ne voit-il point briller là-bas dans l'ombre ces yeux flamboyants d'un Étienne.

Par l'honneur de ma mère! c'est la vérité, s'écria-t-il, tous les loups de la montagne semblent s'être donné rendez-vous. Ils sont aussi nombreux que les brebis, et chacun aura bientôt dévoré la sienne; voilà déjà que les moins diligents ont été égorgés.

— Sauve les autres, mon fils, dit vivement le solitaire, et montre au berger de ce troupeau que tu es véritablement Friedlin le courageux.

Le Saxon tira son épée et pressant du talon le flanc de son coursier, il se précipita à la rencontre des loups qui s'arrêtaient d'abord effrayés; mais ce ne fut qu'une première surprise.

En reconnaissant l'ennemi auquel ils avaient affaire, tous revinrent sur leurs pas et l'attaquèrent à la fois.

Couché sur la crinière, celui-ci faisait tourner son cheval de manière à ne présenter que son poitrail aux assaillants et frappait à droite et à gauche des coups si prompts que chacun d'eux coulait la vie à une bête fauve.

Il fut bientôt entouré de loups morts ou blessés dont les hurlements plaintifs épouvantèrent le reste de la troupe qui s'enfuit dans les montagnes.

Friedlin saignait lui-même de plusieurs morsures qu'il n'avait pu éviter.

L'homme de la roche perdue s'occupait d'étancher son sang et de laver ses blessures quand le berger arriva.

Attiré par le bruit, il avait vu la fin du combat et tomba aux genoux du Saxon en le remerciant.

— Je ne suis, dit-il, qu'un pauvre serf chargé de la garde de ce troupeau dont le maître me fait rendre compte le fouet à la main. Pour chaque mouton dévoré mon corps est meurtri de coups, et j'aurais payé la perte du troupeau par le dernier supplice. Soyez donc béni! vous qui m'avez sauvé la vie, et si vous en avez jamais besoin, venez me la redemander.

En parlant ainsi il baisait les pieds de Friedlin qui lui ordonna de se lever; puis, pressé par le temps et la douleur de ses blessures, le jeune Saxon prit un défilé qui devait le conduire plus vite au château de Sigor.

Déjà les toits de la demeure amie se dressaient au loin et les lumières étincelaient dans la nuit, quand vingt cavaliers, cachés au détour du chemin, entourèrent le chef saxon et le renversèrent avant qu'il eût pu tirer son épée.

Comme on le garottait, un homme s'approcha avec une torche, et Friedlin reconnut Mac-Dall!

Les deux ennemis échangèrent des regards enflammés, l'un de triomphe, l'autre de rage, mais sans s'adresser la parole.

Sur un signe de Mac-Dall, le Saxon fut lié à un cheval et la troupe prit au galop le chemin des forêts.

Deux heures après, Friedlin, toujours enchaîné,

peut-être le pays comprendra-t-il que sa sécurité est directement menacée par une nouvelle bande d'aventuriers.

Les haines de famille qui séparent les opportunistes des radicaux rendent ces derniers attentifs à la diplomatie de M. Gambetta et leur inspirent des réflexions qu'il n'est pas inutile de noter. La *Marseillaise* a publié un curieux article auquel nous empruntons les passages suivants :

« M. Gambetta avait quitté la Chambre des députés quelque temps avant l'ajournement des séances pour se rendre à Nice, où l'appelaient un deuil de famille, puis tout à coup il disparut de cette ville.

« Les journaux de l'ordre moral ont été vivement intrigués de cette disparition soudaine. Ils en parlent tous les jours. Ils suivent d'aussi près que possible la piste du député de Belleville. Ils commentent ses marches, ses arrêts, ses visites.

« Ils racontent que Nice n'était point pour lui un but, que ce n'était qu'une étape, et que par cette route, la plus longue, il a gagné l'Allemagne, atteint Berlin et conféré avec M. de Bismark. D'autres feuilles le voient à Vienne.

« Ces informations, qui n'ont pas été démenties, rappellent celles qui coururent il y a quelques mois.

« C'était peu de temps avant la maladie et la mort du roi d'Italie.

« Comme en ces derniers temps, M. Gambetta avait abandonné la Chambre, quitté Versailles, Paris et la France. Il avait gagné l'Italie.

« Peu après, on apprenait qu'il avait eu des entrevues avec les membres du gouvernement italien, avec le roi.

« De même qu'aujourd'hui, la question d'Orient était pendante. Toutes les nations occidentales avaient leur intention captivée par les événements qui se déroulaient aux pieds des Balkans; tous les gouvernements agitaient dans leurs conseils le problème de l'intervention et de la non-intervention.

« La République française, organe officiel, organe déclaré de M. Gambetta, ne dédaigna pas de donner sa note. Cette note était belliqueuse; elle concluait à la nécessité de réfréner l'ambition et les appétits moscovites. On entendait vibrer dans les colonnes de ce journal comme les éclatantes fanfares des trompettes guerrières.

« Victor-Emmanuel mourut.

« Alors la République française baissa de ton.

« Le temps passa, la crise orientale est devenue de plus en plus aiguë, et M. Gambetta vient de se remettre en voyage.

« Maintenant comme naguère, on veut que ces nouveaux déplacements se rattachent toujours à la solution du conflit où succomba la Turquie, mais M. Gambetta aurait rêvé un autre château, et c'est, d'après les uns, de concert avec l'Allemagne qu'il en poursuivrait l'édification, tandis que les autres continuent à assurer qu'il cherche ses collaborateurs en Austro-Hongrie.

« Nous ne sommes pas dans les confidences de M. Gambetta; nous ne pouvons pas

plus garantir que nier le bien fondé des informations auxquelles nous venons de faire allusion; nous devons convenir cependant qu'elles ne sont point démenties par la connaissance que l'on a du tempérament, du caractère, de l'esprit de l'homme mis en scène.

« Mais ce que nous avons le devoir de dire, c'est que la France ne veut être engagée ou compromise par personne, sur aucune question que ce soit. Dans quelque but que voyage M. Gambetta, quelques assentiments élevés qu'aient rencontrés ici ses projets, il ne possède pas de mandat réellement valable qui lui permette de traiter au nom de la République avec un gouvernement étranger.

« Nous sortons à peine d'un Sedan bonapartiste, ne nous lançons pas dans un Sedan opportuniste. »

Le *Soleil* s'occupe aussi des excursions de M. Gambetta et s'exprime en ces termes :

« On a fait courir le bruit que M. Gambetta était allé de Nice à Berlin, qu'il y avait vu le prince de Bismark, en audience particulière, et qu'il s'était entretenu avec lui d'un projet de rétrocession à la France de la ville de Metz, en échange d'un appui qu'elle donnerait à la politique européenne du chancelier de l'empire d'Allemagne.

« Le *Temps* a démenti hier soir ce bruit, qui avait, du reste, paru vraisemblable.

« M. Gambetta s'est rendu de Nice en Italie, puis il s'est dirigé sur le Tyrol et ensuite il est, en effet, allé à Vienne. Mais là s'arrête jusqu'ici son excursion de président de la commission du budget; sa prétendue conférence avec le prince de Bismark est tout à fait imaginaire.

« Puisque nous nous occupons de M. Gambetta, nous devons, d'après une dépêche qu'on trouvera plus loin, rectifier un bruit plus ancien, qui l'avait représenté comme ayant eu sur le même sujet des pourparlers avec le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris. Ces pourparlers sont formellement démentis par le *Tagblatt*, qui est un journal officieux de Berlin. »

Ce que valent ces démentis, nous l'ignorons; le *Paris-Journal* y ajoute une dépêche de son correspondant de Berlin, et nous reproduisons la note qu'il publie sur ces incidents :

« On dément aujourd'hui le voyage de M. Gambetta à Berlin et ses entrevues avec M. de Bismark, que le *Morning Post* affirmait hier.

« Le *Courier de Bruxelles* avait raconté que M. Gambetta aurait entamé avec le prince-chancelier des pourparlers relatifs à la rétrocession de la Lorraine à la France, moyennant la liberté laissée à l'Allemagne de s'emparer de la Hollande.

« Le *Tagblatt* dément ces fables dans un article évidemment officieux.

« Mais, cette fois encore, le proverbe : *Il n'y a pas de fumée sans feu*, trouverait-il son application ?

« Berlin, 17 avril.

« Démentez pourparlers et entrevues

« Gambetta-Bismark. Mais le bruit circule ici depuis deux jours que M. de Saint-Vallier aurait fait au chancelier des ouvertures analogues à celles faussement attribuées à M. Gambetta.

« Sans doute, un autre journal officieux démentira cette nouvelle version du même bruit, comme l'a fait le *Tagblatt* pour la première version. »

Un fait demeure acquis, c'est que la presse étrangère s'occupe de prétendues négociations que M. Gambetta poursuivrait dans plusieurs capitales de l'Europe. Or, le gouvernement ne dédaigne pas de répondre aux ridicules interrogations qui lui sont adressées sans cesse par les feuilles républicaines sur la conduite des élèves de l'École militaire, sur les actes de tel ou tel général, sur la publication de certaines notes dans l'Agence Havas; son silence, en cette circonstance, engagerait sa responsabilité et autoriserait les plus fâcheux commentaires.

L'Estafette a reçu de son correspondant spécial la dépêche suivante de Vienne, 18 avril :

« M. Gambetta est arrivé à Vienne en même temps que le général Clapka et un envoyé officiel de la reine Victoria.

« Ce fait est ici l'objet de tous les commentaires.

« On prétend qu'il doit avoir aujourd'hui même une entrevue, — toute privée d'ailleurs, — avec le comte Andrassy, ainsi qu'avec M. Tisza. »

M. Gambetta est rentré à Paris, dit l'Assemblée nationale. Les journaux, on le sait, l'ont fait voyager tour à tour à Vienne et à Berlin. Il paraît certain, en effet, que le chef de la majorité s'est arrêté quelques jours à Vienne et à Berlin.

Le cérémonial à suivre pour l'ouverture de l'Exposition est, dit-on, définitivement réglé.

Les deux Chambres seront officiellement conviées à cette cérémonie; les sénateurs et les députés seront placés dans les tribunes réservées. MM. Jules Grévy, le duc d'Audifret-Pasquier et le Président de la République siégeront dans une tribune spéciale, ayant à leurs côtés les ministres et les commissaires généraux des gouvernements étrangers.

Les détails matériels de la cérémonie ont été réglés comme suit par le ministre du commerce :

Cette cérémonie aura lieu le 1^{er} mai, à dix heures du matin, au Trocadéro.

Le Maréchal-Président, en grande tenue de maréchal de France, accompagné de sa maison militaire et entouré des grands dignitaires de l'Etat et des membres du corps diplomatique, prendra place sur une estrade placée au milieu de la terrasse qui domine la cascade.

Derrière cette estrade seront réservées, sous la colonnade de la rotonde, environ quinze cents places pour des personnalités de distinction et leurs femmes.

Cinq à six mille places de faveur seront également réservées sur les côtés de l'estrade ou sous les colonnades des galeries latérales du palais.

La troupe, en grande tenue, formera la haie de chaque côté de la cascade, et cette haie s'étendra jusqu'à l'entrée du palais du Champ-de-Mars.

Derrière la troupe, de chaque côté de la cascade, dans le bas du Trocadéro et au Champ-de-Mars, vingt mille invités pourront prendre place et assister au défilé du cortège.

Enfin, les commissaires des sections étrangères, accompagnés du haut personnel de leurs sections respectives, se tiendront sur le côté droit de la grande terrasse du palais du Champ-de-Mars. La gauche de cette terrasse sera réservée aux directeurs et aux chefs des différents services de la section française, lesquels se joindront au groupe des sections étrangères pour saluer le Maréchal à son arrivée.

Cette disposition permet d'évaluer à 27,000 ou 30,000 le nombre des invités qui seront admis à assister à cette solennité.

A dix heures précises, le Maréchal prononcera un discours, après quoi le chef de l'Etat proclamera à haute voix que l'Exposition est ouverte.

Au même instant, l'eau de la cascade jaillira, la musique militaire exécutera une fanfare, et, au dehors, une triple saive d'artillerie annoncera au public que l'Exposition est ouverte.

Le Maréchal, suivi de son brillant cortège, se dirigera alors vers le Champ-de-Mars; il parcourra d'abord l'allée des façades typiques, les nations étrangères, puis la section française des beaux-arts; et enfin le cortège, se partageant alors en deux groupes, parcourra d'un côté la section française, et de l'autre les sections étrangères. A midi précis, les portes de l'Exposition seront ouvertes au public.

AFFAIRES D'ORIENT.

Malgré la persistance de certains nationalistes à répandre chaque semaine des espérances de paix, à parler encore de Congrès possible, nous devons dire, pour être vrai, que la situation reste la même.

Il peut se faire qu'un Congrès se réunisse, mais enfin il n'a pas plus de chances aujourd'hui qu'il n'en avait hier, et il se trouverait en face des mêmes difficultés qu'il y a trois mois. Nous attendrons, pour y croire, qu'il soit accepté officiellement par toutes les puissances.

On veut voir un symptôme de paix dans l'ajournement des Chambres anglaises aux 6 et 13 mai. Nous ne partageons pas la même illusion. Les Chambres ont voté les crédits nécessaires et approuvé à l'unanimité la politique du gouvernement. Leur rôle est fini pour le moment, et il est même

était couché sur l'herbe d'une clairière; autour de lui brillaient des feux à demi éteints près desquels veillaient quelques soldats.

Quant au chef ennemi, il était rentré dans la hutte qui lui servait de tente et où Étienne l'avait suivi.

Tant qu'on avait pu le voir, le prisonnier avait opposé aux regards insultants une froideur dédaigneuse; mais dès qu'il se trouva livré à lui-même et caché par la nuit, il s'abandonna sans contrainte à toute l'amertume de ses émotions.

Bien qu'il connût assez Mac-Dall pour n'espérer aucune merci, il se fût résigné à la mort cruelle qui lui était préparée, si cette mort eût été d'avance vengée par quelque lutte héroïque; mais périr misérablement dans une embûche sans avoir même tiré l'épée! subir un supplice obscur infligé par des vainqueurs de hasard! tomber enfin inutilement pour les siens et pour sa gloire comme un imprudent qu'on méprise ou qu'on raille!

A cette pensée son cœur se gonflait de désespoir.

Il fouillait la nuit d'un œil éperdu, comme pour y découvrir quelque voie de salut; il prêtait l'oreille à la brise, espérant qu'elle lui apporterait un bruit de délivrance; mais la brise continuait à agiter les chênes de la forêt du même souffle monotone, et la nuit à offrir de toutes parts ses inextricables ténèbres!

Friedlin sentit que toute chance était perdue; il se coucha la face contre terre dans un sombre découragement et attendit son sort.

La lune avait déjà accompli la moitié de sa course; les feux du campement ne jetaient plus qu'une vague lueur, les sentinelles s'étaient assoupies; une voix qui semblait sortir de terre appela Friedlin.

(A suivre.)

La bande de Bohémiens qui circulait la semaine dernière dans nos rues, a porté ses pénates à Poitiers, et campe, comme elle a fait chez nous, aux portes de la ville.

A l'occasion de leur séjour, M. Marchand a composé la pièce de vers suivante :

Les Gitanos.

A MON BON ET VIEUX CAMARADE ADOLPHE FABRY, DE LOUDUN.

J'ai vu sur notre place, hier, se former un groupe
De voyageurs bariés, bohémienne troupe.
Légistes en plein vent, comme ils le sont partout.
Le conseil assemblé délibérait debout,
Sans paraître éprouver fatigue ni malaise
(La borne du chemin était leur seule chaise);
C'étaient assurément de bien solides gas
Et sur lesquels le temps n'ayant fait de dégâts,

Affirmaient qu'ils étaient bien de puissante race,
Tous ces forts rejetons nés de la populace!
Cette tribu nomade, toi pas plus qu'ailleurs,
N'a dû jamais entrer chez les marchands tailleurs!
Ils n'ont point avec eux d'excellent de bagage,
Tous ces nombreux colis qui gênent en voyage...
Leur gourde, leur couteau, leur besace, un bâton,
C'est tout. — Et, pour marcher, l'amusant mirilton.
Le soleil ne mord point sur leur teint olivâtre.
Quand vient la neige, ils n'ont ni la cave ni l'âtre...
Mais comme ils portent bien leurs regards hauts et fiers,
Ces simples étameurs de plats et de cueilliers!
De la misère en grand ils ont tous la livrée.
De tous, la main osseuse est calleuse et cuirée.
Je crois que ces hardis et vrais explorateurs,
Yoyant de jeunes fats, touristes amateurs,
Le triste acoutrement, leurs bizarres costumes,
Doivent plaisanter sur nos us et nos coutumes?
Sauvages, sont-ils, eux, sans ridicules? Non!
Mais je crois que par trop on a fiétri leur nom.
Leurs habits rapiécés sont couleur de la suite,
Et n'ont jamais été lavés que par la pluie.
Tant noirs que puissent être une poêle, un chandron,
Rien ne pourrait ternir ni tacher leur plastron.
Je sais que leurs cheveux, quand souffle la bourrasque,
Stimulés, il est vrai, la crinière d'un casque,
Et que, faute d'avoir col et chemise blancs,
Aux plus noirs charbonniers ils sont fort ressemblants.
Ces pauvres parias, privés d'une patrie,
Doivent avoir parfois besoin qu'on leur sourie.
J'ai fait avec l'un d'eux l'échange d'un regard.
Peut-être a-t-il trouvé, l'inculte montagnard,

Que mon œillade avait été trop indiscrette.
A-t-il été froissé? vraiment, je le regrette.
Contraste, je voyais ce sombre gitano
Svelte et robuste autant qu'est faible un albino,
Philosophe beaucoup plus que nous, il le prouve...
Qu'importe le pays? en tel lieu qu'il se trouve,
Il hume l'air, boit l'eau, fait sa sieste au soleil.
Le chant seul des oiseaux provoque son réveil.
De tous ces déclassés, bien d'autres est la méthode.
La raison, le bon sens leur tiennent lieu de code!
Ils n'ont point, comme nous, de désirs insensés.
Tant mieux que leur part soit, ils en ont assez!
Insensibles peut-être aux beaux-arts, à l'étude,
De nos plaisirs mondains ils ont l'inhabitude.
Puisque de leur destin ils sont insoucieux,
A quoi leur servirait-il d'être ambitieux?
Celui que j'ai logné, c'était un beau jeune homme:
Comme Ève à belles dents il mordait une pomme...
Mais loin de lui porter le dédain de l'orgueil,
J'eusse voulu lui faire un cordial accueil...
Pour lui j'ai senti ce doux choc de tendresse,
Qu'on éprouve pour tout ce qui nous intéresse.
Puis, en me séparant à regret de ces goux,
Je me suis demandé : suis-je plus heureux qu'eux?
Ch. MARCHAND.
Villabonnet, près Saumur, 9 avril 1878.

utile que de nouvelles questions ne soient posées au cabinet. Il n'y a donc rien que de très-naturel dans les vacances prises par le Parlement, qu'on peut, du reste, convoquer en cas de besoin en vingt-quatre heures.

D'ailleurs, au moment même où les Chambres s'ajournaient, le cabinet de Saint-James prenait une mesure grave qui n'a rien de pacifique. Il envoyait l'ordre de transporter à Malte huit régiments de l'armée des Indes et deux batteries d'artillerie de campagne. De plus, l'amirauté a expédié pour le même lieu 40 petites embarcations pour le même lieu destinées à protéger les navires cuirassés contre les torpilles.

On négocie, cela est vrai; plusieurs dépêches prétendent toujours que M. de Bismark propose la médiation de l'Allemagne. Mais nous ne croyons pas que M. de Bismark soit un excellent négociateur de paix, ni surtout un négociateur bien sincère. En tout cas, l'Angleterre ne semble pas fonder une espérance bien sérieuse sur ces négociations, puisqu'elle achève avec la dernière activité ses préparatifs militaires.

Ces appréciations sont confirmées par les détails suivants que nous empruntons à une correspondance de Londres.

« Tenez pour certain que la politique du cabinet anglais n'a pas varié d'une ligne. L'Angleterre maintient d'une manière absolue le point de vue où elle s'est placée par la circulaire Salisbury. Ou la Russie adhèrera aux principes de droit européen qui ont dicté cette circulaire, ou elle subira les conséquences d'une situation anormale et remplie de dangers, mais qu'elle a créée elle-même.

Un ministre disait hier, après la séance, à un des chefs de l'opposition : « Pourquoi déclarerions-nous la guerre à la Russie, puisque notre vote a suffi pour l'arrêter et pour rendre courage à l'Europe entière? Les bruits de médiation, a ajouté le ministre, sont au moins prématurés; il a pu y avoir des tentatives dans ce but, mais aucune démarche formelle n'a été faite ici, par la raison que nous n'avons demandé celle de personne. Dans tous les cas, l'Angleterre n'acceptera jamais sans de sérieuses garanties la médiation d'une puissance qui a pris plus ou moins ouvertement fait et cause pour la Russie. »

Saint-Petersbourg, 19 avril. Suivant le *Nouveau Temps*, la Russie tuera le paix avec joie, mais à la condition que cette paix soit digne et de nature à assurer l'ordre en Orient.

Le même journal compte que le gouvernement anglais rappellera sa flotte de la mer de Marmara.

Le *Messageur officiel* publie un décret ordonnant la formation de 36 bataillons de réserve et de 42 batteries d'artillerie.

Vienne, 19 avril. La nouvelle donnée par un journal anglais, d'après laquelle les invitations à une conférence préliminaire seraient déjà lancées, est inexacte.

La question d'une Conférence préliminaire est subordonnée au succès des négociations qui ont pour base le retrait simultané de la flotte anglaise et des troupes russes des positions qu'elles occupent actuellement.

Le cabinet de Berlin semble vouloir faire accepter tout d'abord par les cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg le principe de ce retrait simultané.

Ce n'est que quand ce principe sera agréé que se discuteront les limites dans lesquelles doit s'opérer ce double éloignement; les invitations à la Conférence préliminaire ne seront faites par le prince de Bismark que quand l'accord sur cette dernière question sera, par son entremise, complètement établi entre la Russie et l'Angleterre.

Chronique militaire.

Il n'est guère de famille qui n'ait un de ses membres prêt à partir pour remplir ses devoirs dans l'armée territoriale. On a remarqué justement que l'enthousiasme, l'ardeur qu'on voyait aux réservistes ne se retrouve pas au même degré chez les territoriaux. Et pourquoi cela? Serait-ce donc que la patriotisme serait chez les uns plus chaud et chez les autres plus froid? Il faut

chercher ailleurs les causes de cette anomalie: la plupart des hommes appelés ont dépassé la quarantaine; ils sont carrément assis dans la vie ou ne s'y assieront jamais; ils occupent des positions qu'une absence la plus courte du monde, fût-elle de quinze jours, peut compromettre; ils ont ou des entreprises particulières qui restent en souffrance, ou une famille que l'éclipse momentanée du père jette dans l'embarras, ou ils occupent des emplois chez un patron qui n'est pas tendre, ou, que sais-je, enfin? Mais ce qui ressort de tout cela, c'est que les territoriaux montrent peu d'entrain pour toutes ces raisons. On s'en est bien aperçu au ministère de la guerre, et comme l'organisation actuelle est un mal nécessaire qu'il faut subir, et à propos duquel il faut savoir souffrir et se taire, on a cherché des palliatifs.

D'abord, le service exigé a été singulièrement réduit: on fera douze jours, quinze jours au plus; en outre, le ministre de la guerre a autorisé les colonels à accorder des dispenses de service dans la proportion de 4/0.

C'est justement à ce propos que nous parlons aujourd'hui de l'armée territoriale et que nous émettons les réflexions qu'on vient de lire. Oui, des dispenses sont nécessaires; il faut qu'elles soient bien urgentes, puisque le ministre de la guerre, qui va droit devant lui sans s'informer d'autre chose que des règlements, a dû céder dans le cas qui nous occupe et recommander aux colonels de dispenser de leurs obligations ceux qui réellement ne pourraient y faire face sans péril pour leur famille ou eux-mêmes.

D'abord, ceux-là, quels sont-ils? On eût dû, ce semble, indiquer quelques catégories. Nous ne doutons point de l'esprit de bienveillance et d'impartialité qui animera nos colonels, pères de leurs bataillons, au moment de distribuer ces fameuses dispenses. Mais enfin, supposons une minute qu'il y ait abus, faveur, la mesure, dans les termes vagues où elle est conçue, ne deviendrait-elle pas regrettable? Assurément. Il faut donc déterminer avec précision — autant que possible — les justiciables de la mesure prise par le ministère.

Maintenant, la proportion de 4/0 est-elle suffisante? Nous ignorons sur quelles bases on s'est appuyé pour faire le calcul et déterminer cette moyenne, mais elle nous paraît insuffisante, et dans sa rigueur actuelle, inapplicable: — insuffisante, parce que les besoins de dispense sont évidemment plus nombreux qu'on ne le croit, dans une population comme la nôtre, où tout le monde travaille; — inapplicable, parce que donner quatre dispenses sur cent hommes, là où il en faudrait vingt, c'est s'exposer à favoriser les uns, à mécontenter les autres; et que dispenser quatre hommes dans une compagnie où nulle dispense ne sera nécessaire, mais où l'on en demanderait plus d'une, nous paraît un abus.

Il semble qu'accorder latitude entière aux colonels eût été préférable, mais nous ne sommes pas militaires; notre seul bon sens n'est peut-être pas bon juge; nous donnons nos critiques pour ce qu'elles valent.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'Officiel d'hier publie deux décrets qui rendent applicables, à partir du 1^{er} mai 1878, les nouvelles taxes postales et télégraphiques, votées par la Chambre des députés.

Hier soir, de 8 à 9 heures, un nouvel orage a passé sur notre pays; il y a eu plusieurs coups de tonnerre et des éclairs assez vifs. Des averse torrentielles se sont succédées par intervalles assez courts.

Presque toute la nuit, la pluie a continué. Le baromètre a baissé d'un centimètre.

La Loire marque 2^m 55 à l'échelle du pont Cessart.

Aux termes de l'article 45 de la loi du 5 mai 1855, la deuxième session ordinaire des conseils municipaux doit avoir lieu au commencement de mai prochain. Elle peut durer dix jours. S'il n'était pas possible à quelques maires d'ouvrir la session dans la première quinzaine de mois, ils auraient à se pourvoir d'une autorisation spéciale du préfet pour réunir le conseil municipal.

La convocation devra être faite au moins trois jours à l'avance, et si le concours des

plus imposés est nécessaire, ils devront être convoqués dix jours avant la réunion.

Dans cette session, le conseil municipal pourra délibérer sur toutes les matières qui rentrent dans ses attributions, mais il est tout spécialement appelé à s'occuper des opérations suivantes:

- 1^o Règlement du compte d'administration du maire pour les recettes et les dépenses de l'exercice 1877, clos le 31 mars dernier;
- 2^o Examen et vérification du compte rendu par le receveur municipal pour sa gestion de l'année 1877;
- 3^o Règlement définitif du budget de 1877;
- 4^o Annulation des crédits dont il n'a pas été fait emploi avant le 31 décembre 1877;
- 5^o Proposition du budget additionnel de 1878;
- 6^o Proposition du budget primitif de 1879.

Théâtre de Saumur. — Dans une huitaine de jours, probablement le dimanche 28 avril, nous aurons sur notre scène une représentation, par des artistes de Paris sous la direction de M. Saint-Omer, du grand succès du Vaudeville, les *Bourgeois de Pont-Arcy*, comédie nouvelle en 5 actes, de M. Victorien Sardou.

Interprètes: M. Angelo et M^{me} Riga, de l'Odéon; M. Edouard Georges, des Bouffes; M^{me} C. Baret, du Vaudeville; M. L. Lafaye, des Variétés, et différents artistes des théâtres de Paris.

LONGUÉ.

Le *Journal de Maine-et-Loire* nous apprend qu'une brillante cavalcade, au profit des pauvres, aura lieu le dimanche 12 mai à Longué.

BEAUFORT.

Lundi dernier, l'enfant des époux Breton, un petit garçon de 13 mois, s'est noyé dans un seau d'eau.

Le même jour, dans la même ville de Beaufort, un autre enfant, âgé de 3 ans et nommé Joseph Joulain, est mort d'une façon aussi triste. — Son père, assisté de M. Moisson, mesurait et entassait des soliveaux placés debout contre un arbre; M^{me} Joulain, assise près d'eux, prenait note du métrage; son enfant jouait à ses côtés. Tout à coup, l'une des pièces de bois tomba, atteignant l'enfant et lui brisa le crâne.

Faits divers.

Parmi les curiosités que la Hongrie envoie à l'Exposition universelle de Paris se trouve un tonneau monstre qui, par ses dimensions, est appelé à faire la réputation des forêts de chênes hongroises. Ce tonneau, qui peut contenir de 150 à 160 personnes, nous représente à l'intérieur un *jour de vendange en Hongrie*. Sa construction a coûté environ 10,000 florins. Il a fallu trois wagons pour le transporter démonté à Paris.

Les journaux américains signalent de nombreux achats de chevaux qui ont lieu dans l'Ouest des Etats-Unis, principalement dans le Kentucky et l'Illinois. Les prix varient entre 700 et 1,000 fr. Il paraît que les agents anglais ont des ordres pour 18,000 chevaux qui seront expédiés en Angleterre par le Canada. Aussitôt qu'un cheval est acheté, il est marqué au fer rouge, de la lettre S, signifiant: Service. Les Compagnies de chemin de fer de Chicago se sont engagées à transporter chaque jour plusieurs centaines de ces chevaux.

Nous trouvons dans le *Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale* la description d'un appareil dû à l'inventeur du phonographe, M. Ellison: la plume électro-magnétique.

Cette plume n'est autre chose qu'une sorte de porte-crayon surmonté d'un petit électro-moteur qui fait accomplir à une aiguille traversant le système de 150 à 200 vibrations par seconde, et ces vibrations ont pour effet de perforer le papier sur lequel on écrit, de manière à permettre à un rouleau encreur qu'on passe derrière la feuille de reproduire tous les traits de l'écriture avec une netteté remarquable et d'une manière analogue aux dessins

de broderie. On peut avoir autant d'exemplaires qu'on le désire de l'écriture ainsi reproduite, et ce système est plus simple que celui qui met à contribution les machines à imprimer et à autographier.

LE NOUVEAU TÉLÉPHONE A MERCURE.

M. Bréguet vient d'inventer un nouveau téléphone, le *téléphone à mercure*.

Ce téléphone consiste en deux appareils semblables, l'un d'émission, l'autre de collection, reliés l'un à l'autre par deux fils métalliques. Chacun de ces appareils est constitué par un vase en verre contenant à sa partie inférieure de l'eau acidulée. Un tube capillaire contenant du mercure plonge par sa pointe dans l'eau acidulée. Le mercure des deux vases communique par un fil et celui des deux tubes par un autre fil. Si l'on parle au-dessus de l'un de ces appareils, dit *transmetteur*, l'air placé au-dessus du mercure du tube vibre; ces vibrations se communiquent au mercure, qui produit des variations de force électro-motrice en rapport avec ces vibrations; ces variations se transmettent à l'appareil *récepteur*, et les vibrations que reçoit l'air sont recueillies par l'oreille.

Partant de cette expérience, M. Bréguet et M. Lipmann ont simplifié encore l'appareil, qui est à présent constitué par un tube de verre fin de quelques centimètres de longueur, contenant des gouttes alternées de mercure et d'eau acidulée de façon à constituer autant d'éléments électro-capillaires associés en tension. Une rondelle de sapin mince, fixée au tube par son centre, transmet les vibrations vocales et les reçoit. Avec cet appareil, il n'est plus besoin de pile; la résistance des fils est presque nulle, et on peut employer des fils de très-petit diamètre.

Pour les articles non signés: P. GODET.

COMPAGNIE NATIONALE
DES
CANAUX AGRICOLES

Le conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs d'obligations que le coupon d'intérêt n^o 1, échéant le 1^{er} mai 1878, sera payé à partir dudit jour, chez

M. Henri de Lamonta, banquier
51, rue Taubout, à Paris.

Le montant des coupons est ainsi fixé (impôts déduits):

Obligations nominatives	71.275
Obligations au porteur	7

Nous recommandons spécialement aux personnes qui s'habillent avec l'art de la mode, les costumes exécutés par M^{lles} Vidal sœurs, 104, rue de Richelieu, Paris.

A la surprise de nos lectrices, peut-on mieux faire que de fournir une robe de faille noire au prix de 170 fr. et garnie de passementerie 190 fr.? Il faut créer soi-même et rêver avec les ciseaux pour obtenir un tel prodige; et ce costume de laine garni de quelques liserés de faille, allant comme une merveille, au prix de 140 fr., c'est une magie: du reste le talent c'est la baguette du sorcier. Pour les commandes, il suffit d'envoyer la longueur de jupe du devant, la moitié d'un corsage, et votre costume est parfait.

Les journaux de médecine de Paris et la presse scientifique ont publié la note suivante:

« Les nombreuses études faites par les savants les plus distingués de notre époque ont démontré que les *Dragées de Fer du Dr Rabuteau* sont supérieures à tous les autres Ferrugineux pour le traitement des maladies suivantes: Chlorose, Anémie, Pâles couleurs, Pertes, Débilité, Epuisement, Convalescence, Faiblesse des enfants, et toutes les maladies causées par l'appauvrissement du sang.

Prendre chaque jour 2 dragées matin et soir au repas.

Le traitement Ferrugineux par les *Dragées Rabuteau* est très-économique; il n'occasionne qu'une minime dépense d'environ 10 centimes par jour.

On peut se procurer les *Dragées de Fer Rabuteau* par l'entremise de tous les pharmaciens, mais il faut bien se défier des contrefaçons et sur chaque flacon exiger comme garantie le nom et la signature du Dr Rabuteau. »

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 AVRIL 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2			Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.	635	8	75	Canal de Suez	733	75	3	75
4 1/2			Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p.	660			Crédit Mobilier esp.	560		22	50
5			Crédit Mobilier	147	50	2	Société autrichienne	522	50	5	
Obligations du Trésor, t. payé.	493	75	Charentes, 500 fr. t. p.	90			OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1867	243		Est	657	50	1	Orléans	314			
Ville de Paris, oblig. 1865-1866	509		Paris-Lyon-Méditerranée	1085		2	Paris-Lyon-Méditerranée	340			
1865, 4 1/2	516		Midi	807	50	2	Est	339			
1866, 3 1/2	395	10	Nord	640		5	Nord	344	75		
1871, 3 1/2	389	75	Orléans	1120		2	Ouest	339			
1873, 4 1/2	501	75	Ouest	710		5	Midi	339	50		
1876, 4 1/2	498		Vendée, 500 fr. t. p.	1930		5	Charentes	243			
Banque de France	3190		Compagnie parisienne du Gaz.	322	50		Vendée				
Comptoir d'escompte	695		C. gén. Transatlantique				Canal de Suez	538	75		
Crédit agricole, 200 f. p.	335										
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	355										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 24 décembre)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 8 minutes du matin, express-voiture
6 — 45 — — — — — omnibus
9 — 1 — — — — — omnibus
1 — 35 — — — — — omnibus
4 — 10 — — — — — omnibus
7 — 15 — — — — — omnibus
10 — 37 — — — — — omnibus

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS

3 heures 36 minutes du matin, direct-lit
8 — 31 — — — — — omnibus
9 — 40 — — — — — omnibus
12 — 40 — — — — — omnibus
4 — 44 — — — — — omnibus
10 — 28 — — — — — omnibus

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 50.

A LA BELLE JARDINIÈRE

PRIX FIXE

26, rue d'Orléans, 26

PRIX FIXE

SAUMUR

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

VÊTEMENTS SUR MESURE FAITS A PARIS

GRANDE MISE EN VENTE POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1878

La Maison de la BELLE JARDINIÈRE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un assortiment considérable de vêtements des plus nouveaux genres et d'une coupe des plus modernes.

Tous les articles étant faits exclusivement pour cette maison, ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'élegance, de la solidité et surtout du bon marché.

En prévision de la prochaine Exposition, le propriétaire de cet établissement a traité de très-forts achats, ce qui lui permettra de vendre à des prix sans précédent et dans d'aussi bonnes conditions que les premières maisons de Paris.

CHOIX IMMENSE DE COSTUMES POUR JEUNES GENS ET ENFANTS

Modèles les plus nouveaux et les plus variés, vendus à des prix qui défient toute concurrence.

HABILLEMENTS PREMIÈRES COMMUNIONS, DEPUIS 19 FR.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
En totalité ou par parties,
PROPRIÉTÉ
A la Croix-Cassé, commune de Villebriant.

Maison de maître et jardin; closier et maison de fermier; le tout contenant 2 hectares 32 ares.
S'adresser à M^e CLOUARD. (204)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA FERME
DE LA RICHARDIÈRE
Entre les Rosiers et Longué,
Joignant l'Authion, contenant huit hectares.
S'adresser audit notaire. (31)

A LOUER

PRÉSENTMENT,
MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

JOLIE PETITE PROPRIÉTÉ
DE PRODUIT ET D'AGRÈMENT
Située commune de Villebriant, à six kilomètres de Saumur.

Comprenant maison de maître, servitudes, jardins, vigne, contenant en totalité 80 ares environ.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire. (163)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
OU A LOUER
Pour le 24 juin 1879,

UNE MAISON
Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 49, actuellement occupée par M. Garreau, négociant.
S'adresser à M^e THÉOPHILE-ROTTIER, propriétaire à Saumur, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (122)

A VENDRE

UN DUC PRESQUE NEUF
Avec siège mobile devant et derrière.
S'adresser, 44, rue Beaurepaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE;
1^o MAISON, à Saumur, au Champ-de-Foire, dans l'avenue qui conduit à la gare, n° 4, occupée par le professeur Boré;
2^o MAISON, à Saumur, rue Saint-Lazare, n° 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau d'octroi.
S'adresser, pour traiter, à M. SARGENT, rue Saint-Lazare, ou à M^e CLOUARD, notaire. (135)

A LOUER

LA PROPRIÉTÉ DE GRENELLE
A Nantilly,
Comprenant maison d'habitation avec servitudes, écurie et remise, grandes caves pouvant servir au commerce des vins;
Services d'eau et de gaz;
Grands jardins, clos de vigne, terres, etc.
Le propriétaire pourrait réserver les vignes et jardins.
S'adresser à l'Usine à Gaz.

A LOUER

UNE MAISON, avec écurie, remise, cour et jardin.
S'adresser au bureau du journal.

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile.
S'adresser au bureau du journal.

Communes de Dampierre et de Souzay.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Les Maires des communes de Dampierre et de Souzay préviennent MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Souzay, le dimanche 5 mai 1878, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après:
1^o 730 mètres courants de terrassements..... 1,788 f. 50
2^o 730 mètres courants d'empièvements..... 1,927 20
3^o Entretien confortatif pendant le délai de garantie..... 291 36
5^o Somme à valoir pour dépenses imprévues..... 92 94
Total..... 4,400 f.

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer de la première circonscription de Saumur, et à celui de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

MAISON DE CONFIANCE

FILS FER GALVANISÉS
Pour vigne, en qualité supérieure et ordinaire, au prix le plus bas possible. Chez VASSIUR fils, fabricant de clous, rue Saint-Nicolas, n° 28, à Saumur. (88)

DÉPOT DES FORGES DU BERRY

SPECIALITÉ DE FILS GALVANISÉS
Pour Vignes,
M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, cote de fil fer 60 fr. les 100 kil., n° 16.
Toutes les boîtes portent une étiquette avec cette inscription: **Fil fer du Berry.** (337)

M^{me} LORRAIN, marchande de modes, rue Saint-Jean, demande une apprentie. (131)

M. RIELLANT

ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,
Maison Beurois.

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art. Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.
Saumur, imprimerie P. GODDET.